

Ne plus avoir peur – une action régionale pour protéger les civils dans les zones affectées par la LRA

Une communauté dans le territoire de Niangara (Haut-Uélé, nord-est de la République démocratique du Congo (RDC)) a décrit en juillet 2010 le cas de trois enfants âgés entre 12 et 14 ans qui ont été forcés de battre leur propre père à mort à coups de bâtons, « *pour ne plus avoir peur.* »

Au moment où, le 7 octobre 2010, le Groupe de Contact des bailleurs de fonds de la région des Grands Lacs se prépare à débattre du problème de l'Armée de résistance du Seigneur (en anglais *Lord's Resistance Army*, LRA), les souffrances terribles des communautés directement affectées exigent que les participants à cette réunion tiennent compte de trois dures réalités :

- 1. La LRA constitue un problème régional et dès lors requiert une réponse régionale et internationale concertée.**
- 2. Le problème est urgent et ne va pas décroissant : ne pas y consacrer dès maintenant les efforts et ressources nécessaires ne fera que reporter à demain la gestion d'une catastrophe humaine encore plus grande.**
- 3. Les efforts actuels sont insuffisants pour protéger les civils et peuvent même involontairement les mettre encore plus en péril : la protection des civils ne peut être laissée au hasard – ni aux communautés elles-mêmes.**

Que le gouvernement des Etats-Unis, la Banque mondiale, l'ONU, l'UA et l'UE aient récemment porté une attention accrue à la problématique de la LRA constitue potentiellement une bonne nouvelle pour les nombreuses communautés affectées par la milice. Faire de ce potentiel une réalité demandera toutefois une volonté politique, une concertation et une vision à long terme bien supérieures à celles qui ont jusque-là caractérisé la réponse internationale et régionale à la LRA.

Une source de violence et de chaos à travers la région

Depuis septembre 2008, la LRA a tué plus de 2 000 personnes, en a enlevé plus de 2 500 et a provoqué le déplacement forcé de plus de 400 000 individus. L'ONU a enregistré plus de 200 attaques dans les districts du Haut et du Bas-Uélé depuis début 2010, et encore 21 attaques au sud du Soudan.

A l'heure actuelle, quelque 260 000 personnes sont déplacées par les violences liées à la LRA en RDC, alors que 22 000 civils congolais ont fui vers le Soudan et la République centrafricaine (RCA). On estime à 15 000 le nombre de Centrafricains déplacés par des attaques de la LRA en RCA cette année, et à plus de 1 500 le nombre de personnes ayant fui vers la RDC depuis la RCA. Plus de 80 000 personnes au sud du Soudan ont fui les attaques de la LRA en 2009, auxquels s'ajoutent encore 42 400 déplacés depuis début 2010.

Pourtant même de tels chiffres, eux-mêmes sans doute sous-estimés, ne reflètent pas toute l'ampleur de l'impact des activités de la LRA. La brutalité extrême de la milice et son ciblage des villages les plus vulnérables et isolés font qu'une attaque même de faible ampleur peut envoyer une onde de terreur à travers des communautés entières, provoquant ainsi des déplacements massifs sur des kilomètres à la ronde et traumatisant des individus pendant des années. Des centaines de milliers de personnes vivent dans la peur quotidienne de la LRA ; pourtant leurs souffrances sont largement oubliées du monde extérieur.

La LRA comme problématique régionale : le besoin de coordination

La présence de la LRA a longtemps été considérée comme étant d'une importance stratégique moindre pour la stabilité régionale que celle des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) ailleurs à l'est de la RDC, par exemple, ou que la conclusion du *Comprehensive Peace Agreement (CPA)* au Soudan. Pourtant le déplacement massif des populations qu'a généré la LRA dans une vaste zone géographique à cheval sur quatre frontières internationales, son impact sur la sécurité alimentaire régionale (surtout dans la zone fertile de Western Equatoria au sud du Soudan), des rapports récents de trafic d'armes ainsi que son potentiel de déstabilisation à l'horizon des référendums soudanais critiques, sont autant de raisons d'y voir une menace pour la paix et la sécurité régionales et de chercher des solutions urgentes à l'échelle de la région.

Un certain nombre de déclarations politiques récentes de la part du Conseil de Sécurité, de l'Union africaine ainsi que des gouvernements américains, congolais et ougandais¹ ont laissé entrevoir une certaine reconnaissance des dimensions régionales du problème ainsi que du besoin d'une réponse coordonnée au niveau régional. **Sur le terrain, toutefois, il y a peu d'indications que ces bonnes intentions soient mises en application :**

Manque d'efforts de maintien de la paix robustes et coordonnés

- **Les efforts initiés en juin 2010 par la MONUSCO pour élaborer un cadre stratégique commun pour la réponse des missions de maintien de la paix dans la région** (les MONUSCO, BINUCA, MINURCAT, MINUAD et MINUS) à la menace commune posée par la LRA n'ont été suivis que d'une **réaction lente et limitée** ; trois mois plus tard, la stratégie n'a toujours pas été adoptée, encore moins mise en œuvre.
- **Les forces de la MONUSCO ont quitté le district du Bas-Uélé en août 2010 malgré une série ininterrompue d'attaques sur des communautés dans la zone depuis le mois de mars**, et les ressources – casques bleus, personnel civil et équipements de transport – restent sous-déployées dans les zones affectées par la LRA en comparaison avec la crise aux Kivus, plus visible à l'échelle internationale.
- Bien que la réponse à la menace de la LRA fasse partie de son mandat, **il n'est pas sûr que la stratégie attendue de la MINUS pour la protection des civils apportera des changements concrets significatifs dans le traitement de cette menace dans la région de Western Equatoria**, en dépit des attaques qui s'y poursuivent. Entre temps, les forces de la MINURCAT au Tchad et en RCA ont déjà entamé une réduction d'effectifs et devraient se retirer d'ici à la fin de 2010.

« La LRA vient de la brousse la nuit et attaque sans bruit. La police ne peut pas nous protéger contre cela. Nous ne rentrerons pas avant que la zone soit sécurisée. »
Personnes déplacées de Mundri, Western Equatoria, sud du Soudan, juillet 2010.

Efforts faibles au niveau national

A travers la région, les gouvernements nationaux n'accordent pas la priorité à la protection des civils dans les zones affectées par la LRA :

¹ Au mois d'avril 2009, le Conseil de Sécurité des Nations Unies en a appelé à une coordination renforcée entre les missions de l'ONU dans la région, exprimant une « profonde préoccupation devant la menace directe et importante que pose la LRA pour la population civile, les opérations humanitaires et la stabilité régionale » (Communiqué de presse SC/979 du Conseil de Sécurité). Le 24 mai 2010, le Président Obama des Etats-Unis a promulgué la *LRA Disarmament and Northern Uganda Recovery Act*, qui prévoit une initiative des Etats-Unis dans l'élaboration d'une stratégie régionale pour répondre à la menace de la LRA. En septembre 2010, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine a reçu l'instruction de mener une consultation des pays de la région afin de coordonner les réponses à la LRA. Les gouvernements congolais et ougandais ont tenu une série de réunions au cours des derniers mois au sujet de la coopération militaire transfrontalière face à la LRA et à l'ADF-NALU.

- Au niveau national, seul le **gouvernement ougandais** a jusque-là déployé des troupes de manière prioritaire dans les zones affectées, et là encore plutôt dans un but offensif que de protection².
- **Le partage d'informations et la coordination entre l'UPDF et les autres forces nationales et internationales dans la région restent limités**, d'après les observateurs internationaux, et un centre d'opérations conjoint avec les Forces armées de la RDC (FARDC) qui avait été prévu à Dungu ne s'est pas matérialisé.
- Les **forces armées centrafricaines** se sont déployées dans la zone enclavée du sud-est, mais elles sont en sous-effectif et davantage préoccupées par la multitude d'autres groupes rebelles en présence plus vers le nord du pays.
- **Au sud du Soudan, les priorités de l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA) sont actuellement centrées sur le référendum prochain, faisant des zones affectées par la LRA une moindre priorité.**
- Au nord de la RDC, des troupes FARDC sont déployées à travers une zone étendue et se sont progressivement mobilisées au cours de l'année écoulée pour repousser les attaques des rebelles et pour libérer les personnes enlevées. Cependant, souvent déployées par petits groupes, mal équipées et encadrées, **les forces congolaises n'ont généralement pas été dotées des capacités nécessaires pour fournir une protection efficace contre la LRA et dans bien des cas se sont rendues coupables de violences et d'exactions contre les populations civiles.**

Une réponse cohérente requiert une action concertée de la part de tous les acteurs compétents au niveau national et international, axée sur la protection des civils et mobilisant les ressources non militaires et de maintien de la paix vers ce but.

Les membres du Groupe de Contact doivent promouvoir une action concertée pour répondre à la menace que représente la LRA pour les populations civiles de la région :

- **Les missions de maintien de la paix doivent revoir leurs stratégies de réponse à la menace de la LRA, établir une coordination efficace entre elles sur la protection des civils et allouer davantage de ressources aux zones où la population civile se trouve le plus exposée.** L'impact de cette allocation pour les autres priorités des missions respectives devrait être pris en considération à la lumière du mandat de protection des civils de ces missions et sans sous-estimer les risques que présente la LRA pour la stabilité régionale à plus long terme. Très concrètement, une protection efficace des populations civiles dans les zones affectées par la LRA demandera une augmentation et non pas une diminution des ressources accordées au maintien de la paix. Ceci doit être pris en compte dans toute discussion de la reconfiguration ou du retrait des forces de la MONUSCO ainsi que dans les décisions concernant le renouvellement et la mise en œuvre du mandat de celle-ci et de la MINUS. Sur base des bonnes pratiques identifiées au sein des actions de protection existantes, ces ressources doivent comprendre un personnel civil expérimenté en droits de l'Homme et en protection pour appuyer les casques bleus, avec les moyens logistiques nécessaires à leur fonctionnement. Le personnel civil est essentiel pour assurer la liaison avec la population locale, appuyer la mise en place de mécanismes efficaces d'alerte précoce, mobiliser des équipes de protection conjointes et assurer le suivi et le relais d'informations nécessaires à une réponse de protection appropriée au niveau de la mission³. Les missions de maintien de la paix se trouvant à la frontière avec les zones affectées par la LRA, telles que la MINUAD et la MINURCAT, devraient également être impliquées dans la coordination et le partage d'informations transfrontaliers.

² Cependant, certaines communautés consultées par Oxfam dans le district de Haut-Uélé, en RDC, et dans la région de Western Equatoria, au sud du Soudan, ont fait état d'actions de protection de la part de l'UPDF.

³ La MONUSCO estime à 76 le nombre de postes civils à plein temps nécessaires pour assurer une couverture suffisante pour les équipes de protection conjointes multidisciplinaires, et à 20 le nombre d'interprètes de liaison communautaire requis pour appuyer tous les déploiements à l'échelle de la compagnie.

- **L'action concertée sur le plan non militaire pour promouvoir le désarmement est à renforcer, y compris par un renouvellement du rôle d'Envoyé(e) spécial(e) de l'UA ou de l'ONU aux zones affectées par la LRA** pour permettre un dialogue non militaire avec celle-ci, assorti d'un mandat élargi recouvrant les questions liées à la protection des civils. Le renouvellement de ce rôle devrait permettre de maintenir l'attention internationale sur la question, créer un espace pour une éventuelle discussion de défections volontaires et mieux coordonner l'engagement international. L'Envoyé(e) spécial(e) devrait également avoir des liens privilégiés avec les Envoyés spéciaux déjà en fonction pour la région des Grands Lacs et travailler en concertation avec le Groupe de Contact. Des stratégies efficaces pour la démobilisation et la réintégration sur assise communautaire des combattants seront nécessaires, et doivent se construire sur base d'informations existantes sur la LRA ainsi que des meilleures pratiques en matière de démobilisation des enfants en particulier.
- Une action non militaire doit également comporter la mise en place d'un **mécanisme pour renforcer le suivi et le niveau de connaissances** par rapport à la LRA, de type Panel d'Experts. Ni le Panel d'Experts pour le Soudan, ni le Groupe d'Experts pour la RDC n'a le mandat ou la capacité d'enquêter valablement sur la LRA. Les termes de référence de ce mécanisme devraient inclure l'identification des leaders, motivations, moyens de communication, composition et localisation des miliciens afin de promouvoir le désarmement et renforcer les actions de protection.

Le manque de prise en charge des militaires nationaux accroît le risque pour les civils :

Au mois d'août 2010, les militaires congolais déployés dans la zone de Dungen – sous menace de la LRA – ont reçu deux des quatre mois d'arriérés de solde qui leur étaient dus. Les billets de banque livrés à l'Etat-major local étaient en si mauvais état – déchirés, souillés, barbouillés ou périmés – qu'ils n'avaient plus cours légal. Chaque soldat avait le choix entre négocier un prix en dessous de la valeur nominale, et menacer les commerçants qui refuseraient d'accepter les billets. Plus de 120 communautés à l'Est de la RDC interrogées par Oxfam depuis 2007 ont unanimement indiqué que la rémunération et la prise en charge des militaires auraient un impact important sur la sécurité des populations locales.

Un problème incontournable : le besoin de ressources accrues

L'ONU en RDC a enregistré 23 attaques de la LRA par mois en moyenne de janvier à septembre 2010 – 212 au total ; 215 civils ont péri et encore 154 ont été enlevés, dont 102 enfants. Ces attaques vont croissant : plus de la moitié d'entre elles ont eu lieu pendant les trois derniers mois. Vu les difficultés d'accès et de communication, il est probable que les chiffres réels sont encore plus élevés. Plus de 400 000 personnes sont actuellement déplacées par la violence et la peur de la LRA à travers la région, exposant beaucoup d'entre elles à l'insécurité alimentaire, aux maladies et aux abus. Pourtant, malgré un redoublement d'efforts au cours de l'année passée, **un manque de sécurité et un sous-financement de l'assistance ont mené à une réponse humanitaire bien en-deçà des besoins à travers la région.**

L'insécurité limite fortement l'arrivée d'une aide essentielle :

Au sud du Soudan, la LRA a commis des meurtres et tendu des embuscades sur les axes principaux, le cas le plus récent ayant été rapporté au mois de juillet 2010. Des consignes sécuritaires très contraignantes, y compris l'obligation pour les agences de l'ONU de faire appel à une escorte armée et des limitations de déplacement vers les zones les plus affectées, ont pour conséquence une assistance d'urgence intermittente et une importante restriction du temps passé par les intervenants humanitaires auprès des communautés desservies. Les efforts pour fournir des services humanitaires aux populations déplacées et autochtones s'en trouvent en permanence fortement compliqués.

Deux ans après le début de la crise actuelle, il y a peu de perspectives d'une amélioration de la situation des centaines de milliers de personnes affectées s'il n'y a pas une action décisive au niveau international. Le *statu quo* n'est pas une option acceptable. Les membres du Groupe de

Contact doivent chercher à le changer en faisant de la situation de ces populations une priorité des gouvernements, des forces de maintien de la paix et des agences humanitaires.

- **Des efforts concertés aux niveaux national et international sont requis en faveur d'une augmentation importante de l'assistance humanitaire des personnes dans le besoin.** Une action urgente est nécessaire pour prévenir et lutter contre les maladies, renforcer la sécurité alimentaire et réduire la malnutrition, et fournir un appui psychosocial dans la durée aux personnes attaquées ou enlevées par la LRA. Les zones prioritaires pour une réponse humanitaire renforcée serait le district du Bas-Uélé et le nord du district du Haut-Uélé en RDC ainsi que Tambura, Ezo et Nzara au Soudan. Conformément à leur mandat, les missions de maintien de la paix de la région doivent être déployées pour aider à sécuriser l'accès aux communautés vulnérables, en coordination avec les acteurs humanitaires. L'intervention dans les zones affectées doit devenir une affaire prioritaire tant pour les bailleurs de fonds que pour les agences de mise en œuvre. Cela implique pour les agences de l'ONU ainsi que pour les ONG d'y déployer des cadres expérimentés pour élaborer et coordonner une réponse adaptée à l'ampleur des besoins et à l'environnement complexe, et pour les bailleurs de fonds d'accepter une augmentation conséquente des frais de fonctionnement.
- **Une sécurité accrue est essentielle pour étendre l'accès humanitaire et la protection des civils de façon significative :** peu d'agences peuvent opérer dans les conditions d'insécurité qui sévissent dans les zones les plus affectées. Les décisions sur l'allocation des ressources et le déploiement des missions de maintien de la paix dans la région doivent pleinement tenir compte de l'ampleur des besoins. Il est évident que plus de ressources sont requises : la pénurie qui touche la brigade Ituri de la MONUSCO à tous les niveaux – effectifs, personnel civil expérimenté, utilisation des hélicoptères – présente un obstacle majeur à la mise en œuvre efficace du mandat de protection de la force. Mais il est clair aussi que plus pourrait être fait des ressources déjà disponibles. La MINUS doit faire plus pour faciliter la sécurité et l'accès des acteurs humanitaires, et doit affecter plus de casques bleus aux patrouilles actives, plutôt qu'à la protection statique de ses forces. De la même manière, la MONUSCO peut et doit veiller à ce que les bonnes pratiques appliquées dans des zones plus « visibles » des Kivus soient étendues aux districts du Haut et du Bas-Uélé. Il s'agit notamment de renforcer la communication avec les populations sur leurs besoins de protection, le suivi et le relais d'informations concernant les menaces et sur la conduite des FARDC, ainsi que la coordination avec les acteurs humanitaires dans le cadre du cluster protection. Le commandement de la MONUSCO au niveau provincial semblerait vouloir améliorer la réactivité de la force aux besoins de protection de la population ; cette volonté doit trouver un appui aux plus hauts niveaux.
- L'enclavement et la marginalisation ont fait des zones affectées une cible facile pour la LRA, et un cadre d'intervention difficile tant pour l'action humanitaire que pour la protection des civils. Ces problèmes structurels pourraient trouver une réponse à court et à moyen terme dans **un programme ciblé de construction et de réhabilitation des routes, associé à une extension importante des infrastructures de communication.**

Le manque de services essentiels a un impact direct sur les risques courus par la population :

Le 12 septembre 2010, deux femmes ont été enlevées par la LRA pendant qu'elles puisaient de l'eau à une source près de Nambia dans le territoire de Niangara (Haut-Uélé, RDC). Elles avaient dû aller jusque-là puisque le puits du village était cassé. Les bébés qu'elles portaient au dos ont été abandonnés près de la source⁴. Il est estimé qu'au moins 33 000 personnes dans le territoire de Niangara n'ont pas accès à l'eau potable au niveau local.

⁴ Oxfam a réagi le 15 septembre en faisant des réparations d'urgence au puits de Nambia.

La protection des populations : un travail de militaire, non pas de civils

Par le passé, les opérations militaires menées contre la LRA n'ont jamais fait une part suffisante à la protection des civils, et ces derniers ont par conséquent payé le prix fort, en représailles brutales, des échecs répétés des tentatives de capture des chefs de la milice.

L'offensive multinationale « Eclair de Tonnerre » lancée en 2008 a dispersé les combattants de la LRA dans des zones reculées de la RCA, de la RDC et du sud du Soudan et a provoqué des attaques contre les populations civiles à travers une vaste zone géographique. Cependant, même l'ampleur exceptionnelle des violences qui s'en sont suivies n'a pas suffi pour que les gouvernements ou les missions de maintien de la paix de la région accordent une priorité à la protection des civils contre la menace de la LRA. De plus, des efforts insuffisants ont été consentis pour prévenir les abus bien documentés commis par des éléments des forces de sécurité congolaises contre la population qu'elles sont censées protéger dans les zones affectées⁵.

Les groupes de défense locaux ne sont pas une solution.

En l'absence d'une protection externe, à travers la région des communautés ont pris des armes pour se protéger, érigeant des groupes d'autodéfense locaux composés surtout de garçons et de jeunes hommes, dont la scolarité est par conséquent souvent négligée. Au sud du Soudan et en RDC, il y a eu des cas où de tels groupes ont été armés voire formés par l'armée nationale⁶. Il peut être tentant, dans un contexte où les capacités de protection restent faibles et les défis logistiques immenses, de voir en de telles initiatives une réponse positive et pragmatique. Il est tout à fait compréhensible qu'une communauté puisse choisir de se défendre lorsque les acteurs mandatés pour la protéger y échouent. Toutefois, sans nier les quelques succès remarquables, ces groupes ont aussi attiré des représailles accrues⁷. Et envoyer des enfants ou d'autres civils se battre en lieu et place des forces armées professionnelles serait contraire à l'objectif de protection comme aux principes d'un Etat de droit et ne peut être admis, même tacitement, comme partie intégrante d'une stratégie nationale ou internationale. De plus, l'histoire de l'Est de la RDC regorge d'exemples de groupes d'autodéfense qui se sont mués en milices Mayi Mayi violentes aux ambitions économiques, ou qui ont sombré dans un banditisme semi orchestré et fourni un vivier de jeunes gens armés sans emploi pour servir les aspirations militaires d'autrui. De la même manière, réarmer les populations au sud du Soudan serait contraire à la stratégie annoncée du gouvernement en faveur d'un désarmement des civils, et pourrait créer un nouveau facteur de déstabilisation dans le contexte politiquement sensible de conflits intercommunautaires récents. **La solution n'est pas de jeter l'opprobre sur les communautés concernées, mais bien de renforcer l'efficacité des acteurs de protection mandatés afin de rendre inutiles de telles mesures extrêmes.**

Toute action militaire doit tenir compte des vrais risques pour les civils.

Dans le cadre de débats renouvelés autour d'une éventuelle action pour capturer les chefs de la LRA, il est primordial que les faiblesses structurelles des mesures actuelles de protection des civils ainsi que les enseignements d'offensives précédentes soient pleinement pris en compte.

Les membres du Groupe de Contact devraient user de leur influence pour placer la protection des populations au cœur de l'action internationale et régionale face à la menace de la LRA :

⁵ Malgré des efforts récents pour renforcer la justice militaire, le cluster protection de Dungen estime à plus de 30 % la part des violations des droits de l'Homme rapportées qui ont été commises par des éléments des FARDC.

⁶ Fin septembre 2010, le gouvernement du sud du Soudan a annoncé un programme de distribution d'armes et de formation à des groupes d'autodéfense communautaires dans la région de Western Equatoria évalué à 2 millions USD.

⁷ Voir par exemple Refugee Law Project (2004) 'Behind the violence: causes, consequences and the search for solutions to the war in northern Uganda'.

- **Toute action militaire doit comporter un volet central de protection des civils, basé sur une stratégie commune regroupant les forces armées nationales ainsi que les missions de maintien de la paix dans la région.** Toute opération militaire contre la LRA doit mettre en place des mécanismes efficaces pour protéger les populations civiles, y compris des mesures ciblées pour prévenir des représailles par la LRA et pour assurer la protection des personnes enlevées par elle.
- Au minimum, la préparation de toute nouvelle opération militaire doit inclure :
 - a) Une planification spécifique, basée sur les informations et expériences existantes, pour réduire les risques pour les populations locales d'être directement prises dans les affrontements ou de subir des représailles ;
 - b) Une planification coordonnée entre les gouvernements nationaux et les missions de maintien de la paix dans la région pour assurer une réponse en temps opportun aux besoins de protection des civils, comportant des accords clairs sur le partage d'informations et les responsabilités respectives ainsi qu'une planification d'urgence en fonction des scénarios probables ;
 - c) Une revue et la mise en application systématique des bonnes pratiques tirées des zones affectées par la LRA et d'ailleurs pour atténuer les risques de l'action militaire pour les civils enlevés par la milice, y compris les enfants, ainsi que pour assurer la sécurité des enfants et autres personnes enlevées lors de leur libération.

Dans le cadre de cette stratégie, il est important que le rôle de chaque acteur national et international reflète tant son mandat que ses forces et faiblesses respectives : la MINUS et la MONUSCO seront mieux employées à assurer et à appuyer la protection des civils et à sécuriser l'accès humanitaire qu'à traquer la LRA. Il faudra également faire une utilisation plus efficace des ressources existantes. Par exemple, les patrouilles menées par les casques bleus et les forces nationales doivent couvrir les communautés enclavées en dehors des axes principaux et durer suffisamment longtemps pour avoir un effet de dissuasion réel ; elles doivent se faire en partie la nuit, et les déploiements doivent être préventifs et pas seulement réactifs suite aux incidents rapportés.

- **Une action urgente est requise pour préparer les services de sécurité nationaux à renforcer leur protection des civils.** Si les forces armées nationales sont appréciées pour des mesures telles que les escortes sur le chemin du marché ou des champs et une présence dissuasive dans certains centres de population, des rapports récents sur la situation humanitaire et des droits de l'Homme mettent en évidence un manque d'équipements, de formation et de moyens de transport qui limite la capacité de protection de certains services de sécurité nationaux dans les zones affectées. Des hommes et femmes du territoire de Dungu (Haut-Uélé) ont expliqué à Oxfam en juillet 2010 que des unités des FARDC déployées à la périphérie des centres de population étaient trop mal équipées et en effectif trop réduit pour répondre à la menace accrue d'être attaquées par la LRA. Elles s'étaient dès lors retirées vers l'intérieur des villages : « *C'est nous qui protégeons les FARDC, pas l'inverse.* »
- De plus, les communautés au nord-est de la RDC signalent régulièrement une série d'abus commis par des sections de l'armée et de la police congolaises, qu'elles imputent à des retards fréquents dans le paiement des soldes ainsi qu'à l'absence de mécanismes efficaces de discipline et de justice. Dans le cadre d'une stratégie concertée de réponse à la LRA, **les gouvernements nationaux doivent de toute urgence revoir et renforcer la capacité et l'action de protection de leurs forces armées déployées dans les zones affectées, d'un côté, et, de l'autre, les mesures de prise en charge, discipline et justice en place.** Les troupes doivent être déployées en tenant compte de tout passif en termes de respect des droits de l'Homme et en prévoyant une présence de police militaire. Les partenaires internationaux doivent appuyer de telles mesures dans le cadre de leur assistance globale à la réforme du secteur de sécurité.

- **Les systèmes d'alerte précoce doivent être étendus de pair avec les capacités de réponse et en tenant compte des risques pour les civils.** Le relais d'informations souffre actuellement d'une couverture insuffisante et de lenteurs certaines : des massacres à l'instar du meurtre par la LRA de plus de 321 civils à Makombo en décembre 2009 mettent des mois pour attirer l'attention, du moins de la part des acteurs internationaux. Pour être efficaces, des systèmes d'alerte précoce doivent être liés à une capacité de réponse protectrice planifiée au niveau des gouvernements nationaux et des casques bleus – la réponse doit être prévue dans la mise en place du mécanisme. Cela implique une collaboration entre la MINUS et la SPLA, et entre la MONUSCO et les FARDC, pour identifier et préparer une telle capacité. De tels systèmes ont d'ailleurs un potentiel réel de générer des risques pour les populations, et il est préoccupant de constater que des mécanismes d'alerte précoce basés sur la communication radio, dont la planification avait été initiée dans l'optique de la protection des civils, sont dans certains cas discutés comme outils possibles pour la récolte de renseignements militaires. Toute collecte de renseignements entreprise doit porter une attention spécifique à la réduction des risques pour la population locale d'être ciblée comme étant des informateurs. **Le moyen le moins risqué et le plus efficace de renforcer les systèmes de communication essentiels pour assurer une assistance et une protection en temps utile, serait d'investir dans une expansion massive de la couverture de la téléphonie mobile**, en érigeant des antennes en collaboration avec des sociétés cellulaires présentes dans la région. La MONUSCO et des agences humanitaires telles que l'UNICEF collaborent déjà avec de telles sociétés sur des systèmes d'alerte précoce basés sur les téléphones portables dans des zones déjà couvertes par le réseau. Renforcer la communication radio et même éventuellement mettre en place des téléphones satellite pourraient constituer des solutions intérimaires si l'option plus durable d'une couverture de téléphonie mobile est lente à se mettre en place, mais les risques pour les civils de tout mécanisme de réponse basé sur des équipements de valeur plus visibles doivent être pleinement pris en compte dans la planification des interventions.

Des habitants des territoires de Dungu et de Niangara (Haut-Uélé) ont indiqué à Oxfam au mois d'août 2010 que, lorsqu'une maison est attaquée par la LRA, les gens tâchent de partir en faisant le moins de bruit possible pour éviter d'être découverts. « *Vous laissez tout, parfois même les enfants.* »

Recommandations

Les membres du Groupe de Contact devront promouvoir une action concertée au niveau national et international pour faire face à la menace que présente la LRA pour les populations civiles à travers la région.

Mieux tirer profit des ressources existantes : les missions de maintien de la paix doivent revoir leurs stratégies face à la menace de la LRA et établir une coordination efficace entre les missions pour la protection des civils ; leur coordination avec les acteurs humanitaires en matière de sécurité doit être renforcée pour permettre une extension de l'assistance ; les armées nationales doivent être adéquatement appuyées et disciplinées pour proposer une protection renforcée aux populations ; le rôle d'Envoyé(e) spécial(e) de l'UA ou de l'ONU aux zones affectées par la LRA doit être renouvelé dans le cadre d'une action non militaire accrue pour promouvoir le désarmement.

Accroître les ressources en lien avec les besoins : les effectifs d'acteurs de protection internationaux et nationaux doivent être accrus dans les zones où la population civile se trouve le plus à risque ; le volume de l'assistance humanitaire doit être augmenté de manière significative ; un programme ciblé de construction et de réhabilitation de routes et une extension majeure de l'infrastructure de communication (téléphonie mobile) sont nécessaires pour pallier les vulnérabilités structurelles des zones affectées ; des mécanismes d'alerte précoce liés à une capacité de réponse renforcée doivent être mis en place en tenant compte des risques accrus qu'ils peuvent présenter pour les civils.

Tenir compte des risques de toute action militaire : la protection des populations doit être au centre de l'action internationale et régionale pour faire face à la menace de la LRA, dans le cadre d'une stratégie commune impliquant les forces armées nationales et les missions de maintien de la paix dans la région et tenant compte de leurs capacités respectives.